

Par Cyril Musila
Coordinateur Technique INICA

OBJECTIFS DE LA MISSION

Tenue du 17 avril 2004 au 15 Mai 2004, cette mission poursuivait deux objectifs et s'est effectuée dans le bassin Est aussi bien qu'à Kinshasa.

- Dans le bassin Est : chercher à comprendre le fonctionnement de l'artisanat minier dans le Kivu (Nord-Kivu et Sud-Kivu) et les pays voisins de l'Est de la République Démocratique du Congo afin de préparer l'atelier sur la thématique « **Faciliter le passage d'une économie de guerre vers une économie de paix en République Démocratique du Congo** ».

Pour ce faire, la mission a rencontré différents acteurs impliqués dans la filière minière artisanale, a récolté des informations, a visité des mines d'or et de coltan, a évalué les contraintes et dégagé des perspectives pour ce secteur, en lien avec l'agriculture, le commerce et les infrastructures. Le travail doit alimenter un plan d'action susceptible de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail de ces personnes.

Une telle démarche cherche à donner un contenu économique à la transition politique dans ce pays.

Il est important de signaler d'entrée de jeu que la mission INICA dans le Kivu, composée de Paul Kadundu (Consultant), de Roland Pourtier (Conseiller scientifique d'INICA) et Cyril Musila (Coordinateur technique d'INICA) a été perçue comme une présence positive de « la Communauté internationale » par les gouverneurs des deux provinces du Kivu. Située dans le contexte politique de la sortie de conflit et de transition politique en RDC, ces autorités ont

souhaité qu'INICA fasse un plaidoyer et dégage des pistes concrètes pour consolider l'expérimentation de la paix.

- A Kinshasa : rencontrer les autorités gouvernementales de la République Démocratique du Congo, les chancelleries occidentales ainsi que les institutions multilatérales présentes dans ce pays afin de les informer de l'existence de l'Initiative pour l'Afrique Centrale (INICA), d'expliquer l'approche régionale au centre de la démarche d'INICA et d'acquérir un appui politique de haut niveau dans la perspective d'être actif sur le territoire du pays où convergent plusieurs dynamiques d'intégration régionale.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

I. Sur l'artisanat minier dans le Kivu

L'effondrement dès les années 80 du secteur minier, poumon de l'économie congolaise, a entraîné dans sa chute l'ensemble du système socio-économique qui était lié aux entreprises publiques de ce secteur. Ainsi, les infrastructures routières, les écoles, les structures médicales ou les réseaux de transport entretenus par les groupes industriels - comme la SOMINKI (Société Minière du Kivu) au Kivu - ont sombré en laissant les populations dans un état de délabrement.

Plusieurs régions, jadis accessibles par route, sont devenues des zones enclavées à la merci des chefs de guerre. L'état d'enclavement a également anéanti les possibilités d'écoulement des productions agricoles des campagnes vers les centres urbains. La désertion de l'activité agricole au profit de l'artisanat minier « plus rentable », parce que procurant plus de liquidité immédiatement, est le résultat combiné d'une politique de libéralisation de l'exploitation minière au début des années 80 et de l'effondrement des industries minières. Les anciennes carrières abandonnées par ces industries, le territoire non exploré ainsi que les terrains agricoles sont devenus aujourd'hui le théâtre de l'exploitation artisanale.

C'est pour cette raison que la question minière artisanale est à aborder en lien avec les infrastructures de transport et de commercialisation, l'agriculture ou le problème foncier. Elle concerne ainsi une multitude d'acteurs :

- les autorités locales (chefs de terre, chefs de collines, les gouverneurs de province)
- les creuseurs
- les commerçants
- les négociants
- les intermédiaires de toutes sortes,
- les propriétaires de comptoirs de coltan, de cassitérite ou d'or
- les exportateurs.

Dans le fonctionnement et l'organisation du secteur minier artisanal dans le Kivu, un certain nombre de contraintes ont alors été identifiées :

1. L'insécurité

Elle est liée à l'isolement ou à l'enclavement des zones minières non accessibles qui rendent les populations à la merci des groupes armés ou des brigands que la situation de conflit dans cette partie de la République Démocratique du Congo a rendu incontrôlables.

Mais elle est également liée aux conditions de travail qui rendent les creuseurs vulnérables face à des dangers d'éboulement fréquent des terrains. On compte en moyenne des dizaines de décès par jour dans les seules zones minières du Sud Kivu.

2. L'équipement

Il est très sommaire pour les creuseurs : une bêche ou une pioche pour creuser la terre, une barre à mine pour fendre des rochers, un bidon pour puiser de l'eau servant au nettoyage des matières premières, un sceau ou un bidon coupé en deux pour évacuer l'eau qui inonde les mines, une écorce de banane dont les alvéoles servent à retenir les poussières d'or, etc.

Un équipement aussi simple permet de rendre compte de la pénibilité du travail.

La question d'équipement peut aussi être posée par le nombre très limité de structures d'achat du coltan et de la cassitérite : 3 comptoirs à Bukavu, dont un seul est muni d'un séparateur magnétique (pour distinguer le coltan de la cassitérite, deux minerais qui sont liés, et surtout pour estimer la teneur du minerai par la densité).

3. Le besoin de financement

N'ayant accès à aucun moyen de financement, les acteurs de la filière minière artisanale n'ont aucune perspective d'évolution. Ainsi, les creuseurs sont condamnés à rester « éternels creuseurs »... Chacun de ces acteurs évolue en exploitant ceux qui sont à l'échelle inférieure. Le creuseur est exploité par le chef du foyer minier et par les intermédiaires. Ceux-ci, pour vendre leur coltan, passent obligatoirement par les négociants qu'ils accusent de voler. Le négociant vend son produit (or, coltan, cassitérite, etc.) au propriétaire de comptoir (3 comptoirs pour la ville de Bukavu), lui aussi accusé d'acheter au rabais parce qu'il est en situation de « monopole ». Le transporteur est racketté à différentes barrières érigées par des hommes armés. Si le propriétaire du comptoir seul peut exporter, il se plaint des taxes à l'exportation du gouvernement congolais qui est trop élevées en comparaison des pays voisins.

Bref, il y a un fonctionnement ou un dysfonctionnement qui ne permet à personne d'évoluer correctement ou de vivre de son travail, ajouté à cela les contraintes de transport ou toutes les taxes que l'Etat (c'est-à-dire les groupes rebelles) récolte : carte de creuseur annuelle (300 \$), carte de négociant (1500 \$), cartes de « comptoiriste » et d'exportateur (3000 \$).

4. L'enclavement et le casse-tête de la commercialisation.

Les routes n'existent plus. Les zones productrices des matières premières sont donc inaccessibles et isolées. Le seul moyen de transport de ces zones vers les villes reste l'avion (petit porteur) qui n'est mobilisé que s'il y a au point de rassemblement le plus proche (aérodrome) au moins deux tonnes de produits.

Cela rend aléatoire la commercialisation dont les transporteurs (propriétaires d'avions petits porteurs) contrôlent en quelque sorte les flux, et donc influencent les prix proposés.

Les répercussions sont ressenties sur le revenu des acteurs les plus modestes : les paysans creuseurs. Une étude de l'incidence de l'artisanat minier sur le revenu des paysans réalisée par des étudiants de l'université de Bukavu montre que ces derniers vivent « en solde négatif », avec quelque chose comme – 3 \$ par jour ! Seule la pluri-activité dans l'informel de survie sauve.

5. L'absence ou l'insuffisance d'organisation

Chacun travaille pour soi et donc est fragile face aux autres acteurs de la chaîne. Le plus fragile d'entre tous est le creuseur. Il est ponctionné dès la mine par le propriétaire du foyer minier, et puis par d'autres différentes « taxes » qu'il paie avant d'atteindre l'aérodrome.

Travaillant individuellement et sans disposer d'informations stratégiques (prix des matières premières sur le marché local ou international, par exemple), les creuseurs sont en position de faiblesse pour négocier quoi que ce soit aussi bien avec les autorités locales qu'avec les acteurs en aval. Ils n'ont pas, par exemple, accès aux comptoirs d'achat d'or, de coltan ou de cassitérite.

Quelles perspectives pour l'artisanat minier ?

Si la paix est la condition sine qua none, elle est toujours fragile tant qu'économiquement les zones pacifiées sont prises par la tenaille de la faim, du chômage ou de la paupérisation. L'amélioration des conditions de travail, de l'outillage, du cadre administratif (code minier, taxes, etc.) et des structures de commercialisation (transport, prix, etc.) peuvent faire évoluer sensiblement les perspectives économiques dans ce secteur, en terme de revenu.

Pour une économie transitoire dans un pays en transition politique post-conflit, il est primordial de tracer de telles perspectives afin de donner un élan à la paix. Les gens attendent de la paix que quelque chose change dans leur vie économique quotidienne.

II. Vis-à-vis des autorités gouvernementales, des chancelleries occidentales et d'autres bailleurs de fonds

Tout le monde est d'accord sur la centralité de la RDC en Afrique Centrale dans l'approche régionale d'INICA est partagée par tous ces acteurs. Pour le Ministère de la Coopération Régionale, par exemple, la RDC a un rôle primordial à jouer dans les rapports entre le bassin Atlantique et le bassin de l'Océan Indien. Elle doit être une plaque tournante reliant ces deux régions.

Si on observe un basculement de développement régional vers l'Océan Indien (attiré par Dubaï), il manque des voies pour relier l'Est à l'Ouest, le Nord et le Sud de l'Afrique centrale. Pour cela, une vision régionale sur les infrastructures routières et fluviales par la RDC est nécessaire. Cette vision qui apparaît dans l'approche INICA est partagée par le ministère ainsi que par plusieurs conseillers de la Présidence. Elle montre comment fonctionne le territoire congolais avec les Etats voisins au sein de la sous-région et permet de « corriger les déséquilibres » ou encore de mettre en place des stratégies de réunification réelles (routes à relier, par exemple) ; essentiel aussi bien pour la consolidation du territoire congolais que pour l'intégration régionale.

A la suite de plusieurs séances de travail avec le cabinet du Ministre, le Ministère de la Coopération a signé un accord de partenariat avec INICA. Cet accord fait de ce Ministère la première porte d'entrée officielle auprès du gouvernement de la République Démocratique du Congo. Il sera suivi d'autres documents officiels avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère du Plan et la Présidence de la République.

Les autorités gouvernementales ainsi que les chancelleries occidentales apprécient le projet INICA en tant qu'espace de construction de synergie, tout comme ils ont apprécié la thématique de l'artisanat minier comme sujet économique à verser dans le dossier de la transition. Il donne un contenu économique à la recherche de la paix à laquelle participent beaucoup d'acteurs.

Elles ont suggéré que l'atelier - prévu initialement à Nairobi - ait lieu sur le territoire de la RDC, afin de servir de signal de confiance vis-à-vis de la transition et de la réunification.

Débattre et proposer des pistes d'action d'un problème congolais avec des acteurs provenant du Kivu, d'autres provinces congolaises, des pays voisins et de la Communauté Internationale est un message fort.

LISTE DES PERSONNALITES ET DES INSTITUTIONS RENCONTREES

1* KIVU (Nord et Sud)

- Les autorités locales :
 - Les deux Gouverneurs du Nord et Sud Kivu
 - Les responsables des directions minières
 - Les chefs de collines
 - Les chefs (propriétaires) des foyers miniers
- Des creuseurs d'or, de coltan et de cassitérite
- Des négociants et des intermédiaires
- Des « Comptoiristes » / Exportateurs
- Fédération des Entrepreneurs du Congo (FEC), Sections provinciales du Nord Kivu et du Sud Kivu
- Des coopératives de paysans et de mineurs
- Des ONG : ADIKIVU, Radio MAENDELEO, PEUPAC-FEST, Pole Institute, Vision Verte, Life and Peace Institute, etc.

2* KIGALI

- La Commission Economique pour l'Afrique
- SNV (Coopération Néerlandaise)
- L'Ambassade des Pays-Bas
- Des Participants de l'atelier INICA de Nairobi (juillet 2003)

3* NAIROBI

- NEPAD
- CICR (Comité International de la Croix Rouge)
- Nations Unies :
- IRIN (Integreted Regional Information Network)
- Conférence Régionale sur les Grands Lacs
- Secteur privé
- L' Ambassadeur de la République Démocratique du Congo à Nairobi

4* KINSHASA

Autorités gouvernementales

- Cabinet de la Présidence de la République :
 - Conseillers aux questions économiques,
 - Conseillers aux institutions d'appui à la transition,
 - Conseillers aux questions diplomatiques et politiques,
 - Conseiller à la sécurité
- Ministère de la Coopération Régionale (COOREG)
 - Le Ministre
 - Le Directeur de Cabinet
- Ministère du Plan
 - Le Cabinet
- Ministère des Affaires Etrangères
 - Directeur de Cabinet
 - Direction des Actions Juridiques

Chancelleries Occidentales

- Belgique
- Canada
- Etats-Unis / USAID
- France
- Japon
- Union Européenne

Institutions Multilatérales

- Banque Mondiale
- PNUD

Membres de la Société Civile

- Equipe du coordinateur national pour la Conférence des Nations Unies sur les Grands Lacs.
- Participants de l'atelier de Nairobi (juillet 2003).